

Un rappeur menaçant...

Par [JFB](#) le lun 10/01/2011 - 11:42

Alors que la la liberté de la presse se trouve particulièrement affectée par la nouvelle loi controversée sur les Media, la liberté d'expression n'est pas épargnée et fait l'objet d'une surveillance accrue de la part l'Autorité Nationale des Média et de l'Infocommunication. Cette dernière a d'ailleurs ouvert une enquête sur la radio associative Tilos sous prétexte que cette dernière aurait diffusé la chanson du rappeur Ice-T intitulée «It's on» à 17h53 le 2 septembre 2010. La raison : Tilos Rádió n'avait fait usage d'aucune sorte d'avertissement d'âge limite avant de passer la chanson. Or, cette chanson, de par "son ton brutal incitant à la violence", aurait, selon l'Autorité Nationale des Media, un effet nocif chez les auditeurs de moins de 16 ans.

Certains blogeurs affirment que les paroles en anglais ainsi que leur traduction en hongrois, annexées au courrier de l'Autorité, contenaient des erreurs de traduction.

La protection des consommateurs et usagers, en particulier celle des jeunes auditeurs, est devenue en toute évidence le «refrain à la mode» de cette institution.

(Source: Euro Mag)

- 2 vues

Catégorie

Agenda Culturel